

SOINS PERSONNELS

BAC PRO

ACCOMPAGNEMENT, SOINS
ET SERVICES À LA PERSONNE

EN APPRENTISSAGE



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Jean Hyppolite - 17500 JONZAC
05 46 86 56 00
Contact : Francis Barreau - DDFPT

LE MÉTIER

Le titulaire de ce bac pro peut exercer en tant qu'agent de service ou assistant en soin auprès de personnes en situation temporaire ou permanente de dépendance.

Sa mission : les assister dans tous les gestes de la vie quotidienne et les aider à maintenir leur vie sociale. Dans le cadre de ces activités, il est amené à collaborer avec les professionnels de santé, des travailleurs sociaux et des partenaires institutionnels.

Le diplômé exerce ses activités de soins d'hygiène et de confort, de sécurité et d'aide aux actes de la vie quotidienne, de maintien de la vie sociale, auprès de l'enfant, de l'adolescent, de la personne adulte ou âgée, de la personne en situation de handicap, y compris en situation temporaire ou permanente de dépendance, au sein d'établissements sanitaires et médicosociaux ou auprès de services de soins ou d'aide à domicile.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Accompagner les personnes dans tous les gestes de la vie quotidienne et les aider à maintenir leur vie sociale.
- Collaborer avec une équipe pluri-professionnelle, dans le souci constant de la bientraitance et en respectant la déontologie professionnelle.
- Surveiller l'état de santé d'une personne et agir en conséquence.
- Exercer des activités de promotion de la santé et participer aux actions d'animation.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Accompagnant éducatif et social.
- Agent de service.
- Assistant en soin.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir suivie l'année de première ASSP.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : 6 périodes de 2 à 5 semaines en formation. Le reste en entreprise.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire

Nom du certificateur : Éducation Nationale

Code RNCP : RNCP37231

Date d'enregistrement de la certification : 13/01/2023

POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS Économie sociale familiale.
- BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social.
- Après admission sur concours : auxiliaire de puériculture, aide soignant, moniteur éducateur.
- Mention complémentaire d'aide à domicile.

DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
à partir de 9225€	à 100% par les OPO	à partir de 5300€	à 100% par le CNFPT

* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2022-2023

- Réussite aux examens : 80,00 %
- Taux d'insertion : 45,00 %
- Taux de poursuite d'étude : 55,00 %
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

